

CONTRAT DE FORMATION À DISTANCE

Article 1 : objet

Le présent contrat a pour objet de fixer les modalités de la prestation de formation sur la plateforme d'apprentissage en ligne d'UNIZIC. Plus précisément, il organise les rapports contractuels entre UNIZIC et le client souhaitant ouvrir un compte «élèves» et accéder au service d'apprentissage en ligne offerts par UNIZIC.

Article 2 : identification des parties

Les parties au présent contrat sont :

1. UNIZIC, marque déposée de la SAS SDCM au capital de 8000 €, Siret n° 52014075700011, code APE 8559B Numéro individuel d'identification : 520140757, dont le siège social est situé 4 rue Botzaris, 75019 Paris, représenté par son Président, M. Dominique COLAS, ci-après dénommé «UNIZIC»,

2. M. _____ Mail : _____

dont le domicile est situé au _____,
ci-après dénommé «Client»,

Article 3 : caractéristiques essentielles du service

UNIZIC propose, via sa plateforme en ligne, accessible à l'adresse suivante (www.unizic.com) une offre de formation à distance. L'apprentissage en ligne repose, principalement, sur le suivi de séances synchrones avec un formateur/e-tuteur. La formation comprend en particulier :

- un positionnement préalable afin d'évaluer le niveau initial du client ;
- l'élaboration d'un parcours individualisé et adapté aux besoins du client ;
- une évaluation des connaissances et des progrès réalisés par le client.

L'offre n'est valable uniquement que pour les clients maîtrisant la langue française ou anglaise.

Article 4 : offre et conclusion en ligne du contrat

L'offre de formation est détaillée sous la rubrique «40 minutes de musique» du site d'UNIZIC accessible à l'adresse suivante : www.unizic.com. Le client doit préalablement renseigner le formulaire d'ouverture du compte «élève» avant de pouvoir conclure définitivement le contrat de formation à distance. Les langues proposées pour la conclusion du contrat sont soit le français, soit l'anglais. Une fois le compte «élève» ouvert, le client peut choisir un pack «formation» et renseigner UNIZIC sur ses données bancaires. Un récapitulatif de sa commande lui permet de corriger ses éventuelles erreurs de saisie. Une fois le récapitulatif validé et confirmé par le client par un simple clic, le contrat est conclu et une copie est envoyée à son adresse électronique de contact. Le client conserve la possibilité d'accéder à ses commandes en ligne sous la rubrique «mon compte» de son espace personnel.

Article 5 : prix et paiement de la prestation

Le prix de la prestation de formation à distance varie selon le pack «forfait» choisi par le client. Les détails tarifaires de l'offre de formation d'UNIZIC sont accessibles à la rubrique «nos tarifs» du site d'UNIZIC (www.unizic.com). Le paiement du pack «formation» s'effectue en ligne au moyen des cartes bancaires suivantes : Visa, Mastercard ou Carte bleue. Le cryptage de la transaction (SSL/TSL) garantit un paiement par carte bancaire totalement sécurisé. Les informations bancaires fournies par le client sont cryptées sur son propre ordinateur et ne circuleront jamais en clair sur Internet. Son numéro de carte ne sera jamais connu ni conservé par UNIZIC. La carte bancaire est débitée au moment où le chargé de clientèle crédite le compte «élèves» du client, du nombre d'heures de cours correspondant au pack «forfait» choisi.

Article 6 : exécution de la prestation

La formation à distance se déroule dans le respect des conditions générales d'utilisation de la plateforme de formation, acceptées par le client, lors de l'ouverture de son compte. Le planning des cours crédités sur le compte «élèves» du client est programmé selon les souhaits exprimés du client.

Article 7 : exercice du droit de rétractation

7.1 - Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le client dispose d'un délai de réflexion de 14 jours après l'achat d'un pack, valant conclusion du contrat, pour exercer son droit de rétractation. Si aucun cours payant ne s'est déroulé pendant cette période légale de rétractation, le client souhaitant se rétracter n'a ni à justifier ses motifs, ni à payer de pénalités. Par contre, sa volonté de rétractation doit être clairement formulée via le formulaire accessible à l'adresse suivante : www.unizic.com/retractation.pdf

7.2 - Le client peut également choisir de débiter sa formation avant la fin de la période légale de rétractation (14 jours à partir de la conclusion du contrat) et finalement exercer son droit de rétractation pendant ce même délai légal. Dans ce cas, lors la conclusion du contrat, avant d'émettre ce choix explicite d'anticiper le début de sa formation, le client est informé que, conformément aux dispositions du Code de la consommation, toutes les cours en ligne réalisés avant la date d'envoi de son formulaire de rétractation seront dus et facturés au prix unitaire du pack choisi, tel qu'affiché par la grille des tarifs, malgré l'exercice légitime de son droit de rétractation via le formulaire accessible à l'adresse suivante : www.unizic.com/retractation.pdf

Article 8 : durée, reconduction du contrat et préavis de fin.

Le présent contrat a une durée de 1 an, à compter de la date des premiers cours payants crédités sur le compte «élèves» du client et est renouvelable, chaque année par tacite reconduction. Toutefois, au bout de la première année, le client peut mettre fin au contrat avant sa date anniversaire, en envoyant, un mail dont l'option «accusé de réception» est activé, à UNIZIC, indiquant son souhait de rejeter la reconduction de son contrat. L'envoi de ce mail, en réponse à l'avis d'échéance, provoque la clôture du compte «élève» du client. A l'issue de la première période d'un an, UNIZIC s'engage donc, chaque année, dans une période de 2 à 1 mois avant la date anniversaire, à adresser au client, à son adresse de courriel de contact, un avis d'échéance, permettant au client, dans les 15 jours suivant la réception de l'avis, d'exercer ou non son droit à rejeter la reconduction du contrat.

Article 9 : données personnelles

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, le client dispose à tout moment, notamment, d'un droit d'accès, d'opposition et de rectification. Pour exercer ces différents droits, il est invité à contacter le Correspondant Informatique et Libertés d'UNIZIC à l'adresse suivante : cil@unizic.com

Article 10 : loi applicable

Le présent contrat est régi par la loi du pays où le client a sa résidence habituelle.

Article 11 : règlement des litiges

Tout différend pouvant naître à l'occasion du présent contrat est soumis à une conciliation préalable à tout recours devant le Tribunal compétent. Cette conciliation relève de la compétence de M. Dominique Colas, président de la SAS SDCM, exploitant le service d'apprentissage en ligne UNIZIC.